

**Assemblée générale du 16 octobre 2019**  
*Extrait des délibérations*

**Délibération sur la convention 2019/015 :**

Enterprise Europe Network Activité 4 AURASME4 2020-2021: « Accompagnement des bénéficiaires des dispositifs de financements du Conseil Européen de l'innovation (EIC) et service de management de l'innovation »

Description succincte du projet :

Les partenaires ont répondu à l'activité spécifique AURASME4 ouverte aux membres du réseau Entreprise Europe (EURORAA), financée par le programme « Horizon 2020 » de la Commission Européenne. La proposition a été soumise le 3 juin 2019 et sera signée par les 2 parties avant la fin de l'année 2019. Ce programme d'actions s'inscrit dans l'axe innovation du schéma ISAE. Pour cette activité spécifique AURASME4, les CCIT de la Drôme, de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne et du Puy-de-Dôme sont impliquées au travers de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, avec le partenaire Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>99</b>
<b>Présents :</b>	<b>55</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>44</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 18 octobre 2019, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND